

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°773 81e année Octobre à décembre 2025

« PLUS JAMAIS », espoir vain ou encore vivant ?

Dans mon allocution sur l'*Appellplatz* du Mémorial de Dachau, à l'occasion du 80e anniversaire de la libération du camp, je rappelais que, dans l'esprit des déportés survivants, « Plus jamais » ne se limite pas, comme on pourrait être tenté de le penser, à « plus jamais de camps de concentration, plus jamais de camps d'extermination, plus jamais de génocides ». Je renvoyais le public au serment prononcé par les anciens déportés de Dachau sur la colline du Leitenberg, le 29 avril 1955, qui stipulait « plus jamais de peuple attaqué et asservi », et qui exprimait la volonté de « rapprocher les peuples dans la paix, en vue d'assurer leur sécurité, leur indépendance et leur liberté ».

Je partageais l'analyse selon laquelle, depuis 1945, les guerres n'avaient cessé de se succéder, de plus ou moins grande envergure, alternant périodes de tensions et périodes de paix heureuses ou relatives. Cela laissait penser que la ligne rouge du « Plus jamais » avait été placée uniquement sur le seuil symbolique de l'existence des camps, autorisant ainsi tous les méfaits en dessous — lesquels atteignent aujourd'hui leur paroxysme : retour des grands blocs géopolitiques aux ambitions territoriales et économiques, violation des frontières, manipulation et désinformation des populations, xénophobie, antisémitisme, obscurantisme, violences sociales, mise à l'épreuve de nos démocraties.

Dans notre rôle d'association de mémoire, et dans ce contexte difficile, il nous faut défendre et porter avec vigueur l'espoir du « Plus jamais », dans tout ce qu'il a de plus authentique, sans sombrer dans le pessimisme ambiant, et encore moins céder aux voix des extrêmes. Les défis sont immenses, tant dans la résolution des conflits majeurs qui nous préoccupent — en Ukraine, au Proche-Orient ou en Afrique — que dans le maintien de démocraties soucieuses des libertés, du bien-être général et respectueuses les unes des autres.

Aujourd'hui, le seul acte de mémoire ou d'hommage ne suffit plus. Il nous faut adopter un rôle résolument pédagogique à destination des nouvelles générations, à travers les expositions, les conférences, les publications, le concours de la Résistance et de la Déportation, ou encore les voyages sur les sites de mémoire, en France comme sur les sites des camps. Cette volonté, nous la voyons se concrétiser dans les activités des mémoriaux, parfois à grand renfort de moyens ; nous la voyons également émerger dans les objectifs de l'Union des associations de mémoire des camps nazis. De façon certaine, il nous faut aussi demeurer attentifs à la place accordée à la mémoire dans les programmes scolaires, aux amalgames, à l'ignorance, et aux manipulations facilitées par l'intelligence artificielle.

Nous souhaitons ainsi que l'année 2026 ouvre la porte à tous les espoirs de paix sur les territoires en guerre, portée par la seule lucidité et la bienveillance de nos dirigeants actuels. Et que cette nouvelle année nous permette de construire, tous ensemble, l'approche pédagogique indispensable à nos jeunes générations, pour préparer le monde de demain autour des valeurs de fraternité et de progrès social que nous ont léguées les survivants des camps.

Enfin, à vous, chers membres de notre Amicale, et à toutes vos familles, j'adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Dominique BOUEILH,
Président

Sommaire

UAMCN, page 2

Événements régionaux

Train de la Mort : dévoilement d'une plaque commémorative à Sarrebourg, pages 3 et 4
Les 100 ans de madame Andrée Gros-Duruisseau, pages 5 et 6
Train de la Mort : profanation par destruction d'une stèle près de Vic-sur-Aisne, page 6

Histoire

La tragédie de la ferme de Richemont, pages 7 et 8
L'évacuation de Neckargerach et Neckarelz : un train immobilisé près d'Osterburken, pages 8 à 10
La Mission Vaticane, pages 11 à 13

Biographies, pages 13 à 19

Nos peines, page 19

UAMCN

Deux moments forts de novembre 2025 ont rythmé la vie de notre Union des associations de mémoire des camps nazis.

Le 21 novembre, membres et porte-drapeaux se sont réunis sous l'Arc de Triomphe pour le ravivage solennel de la Flamme, en hommage aux déportés et résistants.







Quelques jours plus tard, le 29 novembre, notre communauté s'est retrouvée au cimetière du Père-Lachaise pour les cérémonies commémoratives, avant de partager un moment de convivialité et d'échanges lors de l'Assemblée générale à la mairie du 20e arrondissement.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

4 juillet 2025 : dévoilement d'une plaque commémorative à Sarrebourg, en hommage aux victimes du Train de la Mort



Nous vous présentons ci-dessous le compte rendu, accompagné de quelques photos, de la cérémonie du 4 juillet 2025 à Sarrebourg, qui auraient dû figurer dans notre précédent bulletin. Avec nos excuses pour ce retard, et nos remerciements chaleureux à Régine et Gérard Jacquemin ainsi qu'à Jacques Colnet, qui ont représenté l'Amicale à cette occasion.

En juillet 2024, l'Amicale de Dachau avait entrepris un ambitieux pèlerinage depuis Compiègne jusqu'à Dachau afin de commémorer le 80e anniversaire du convoi 7909, dit « Train de la Mort » ou « Convoi de la Mort ». Dans ce cadre, notre groupe s'était arrêté le 4 juillet à Sarrebourg pour une première cérémonie sur le parvis de la gare, puis une seconde sur l'ancien quai de la gare de marchandises (en contrebas de la rue Jeanne-d'Arc). À l'occasion de cette seconde cérémonie, un arbre avait été planté et une gerbe déposée.

Nous n'avions toutefois pas pu apposer de plaque commémorative, faute de structure disponible pour l'accueillir. Nous avions donc fait la promesse de revenir un an plus tard, le 4 juillet 2025, afin de dévoiler la plaque fixée sur la stèle nouvellement érigée.

Une cérémonie, dirigée par M. Gunter Mulle, s'est ainsi tenue le 4 juillet dernier à Sarrebourg. Elle s'est déroulée en présence de M. Alain Marty, maire de Sarrebourg, accompagné de ses adjoints, dont Mme Gabrielle Velot ; de M. Jacques Banderier, sous-préfet de Sarrebourg ; de Mme Catherine Belrhiti, sénatrice de Moselle ; de M. Fabien Di Filippo, député (LR) de Sarrebourg ; ainsi que des représentants et porte-drapeaux d'associations, parmi lesquelles le Maquis de Corcieux, le Souvenir Français, l'Union nationale des parachutistes et le Service national universel.

Enfin, Jacques Colnet, Régine et Gérard Jacquemin représentaient l'Amicale de Dachau, aux côtés des autorités civiles et militaires, des sympathisants et anonymes venus rendre hommage dans le respect du devoir de mémoire.





En son absence, c'est Régine Jacquemin qui a donné lecture du discours de Dominique Boueilh, président de notre Amicale nationale ainsi que du Comité international de Dachau :

« M. Alain Marty, maire de Sarrebourg,
Mmes et Mrs les Élus,
Mmes et Mrs les représentants des associations de mémoire et patriotiques,
Chers Porte-Drapeaux, chers amis et public,
C'est avec beaucoup de regret que je manque ce rassemblement, retenu par quelques problèmes de santé passagers, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Régine Jacquemin s'est proposée d'être mon porte-voix, et je l'en remercie.
En juillet 2024, notre Amicale a organisé un parcours mémoire sur les traces du convoi 7909, dit Convoi

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

de la Mort, qui nous a conduits à Sarrebourg le 4 juillet, pour une cérémonie très solennelle à la gare et pour une cérémonie en bordure des anciens quais de la gare de marchandises, où le convoi 7909 avait stationné le 4 juillet 1944.

Nous rappelions ce moment précis où le ravitaillement des déportés avait été rendu possible par les infirmières de la Croix-Rouge, après une dispute violente entre le capitaine Franz Mulher, posté à Sarrebourg, et le capitaine Friedrich Dietrich, en charge du 7909 depuis Novéant. Aidé par l'intervention du médecin-chef de l'hôpital de Sarrebourg, le capitaine Mulher obtiendra gain de cause en faveur du ravitaillement. Ce devait être le premier vrai ravitaillement depuis le départ du convoi de Compiègne le matin du 2 juillet.

Avec à son bord près de 2 200 hommes entassés à 100 par wagon, le convoi était resté bloqué à plusieurs reprises, entre Fismes et Reims, par des pannes de locomotive et des sabotages de voies, sous une chaleur accablante, 34 °C, la pire de ce mois de juillet 1944. Les gardiens interdirent l'ouverture des portes des wagons et tout ravitaillement en eau. Les rares tentatives de ravitaillement tentées par les populations civiles et le personnel de gare à Saint-Brice et à Reims furent ou bien empêchées, ou bien interrompues pour éviter les représailles.

Des vagues entières de détenus moururent de soif et d'asphyxie, ou plus brutalement sous l'emprise d'une folie meurtrière et sous la violence des coups occasionnés par les bagarres pour la survie. La seule première journée fit 400 victimes.

Après son passage à Revigny et à Novéant durant la journée du 3 juillet, où tout ravitaillement fut empêché, le convoi arriva à Sarrebourg le 4 juillet avec déjà 481 victimes à son bord, recensées précisément la veille par les gardiens SS.

À l'arrivée sur le quai de débarquement de Dachau, le 5 juillet, plus de 500 cadavres sont alignés et alimenteront le four crématoire du camp trois jours durant.

Le 4 juillet 2024, nous avions déposé une gerbe au pied de cet arbre planté pour la circonstance, et nous avions fait promesse de revenir cette année pour dévoiler une plaque. Je remercie monsieur Marty, maire de Sarrebourg, d'avoir permis ce rassemblement.

Si le groupe de notre association est bien moins nombreux cette année, du fait des nombreuses sollicitations en cette période de commémorations 2025, ce rassemblement conserve pour autant toute sa dimension et toute sa portée.

Devant l'engouement et le succès suscités par le parcours mémoire de 2024, notre association a reçu le souhait d'autres villes d'être associées à ce parcours mémoire, comme Soissons et Haguenau. Une suite sera donnée en 2026 pour compléter ce parcours mémoire et pour l'inscrire aux Chemins de Mémoire, avec l'appui du ministère des Armées.

Une plaquette et un film-reportage sont en cours d'édition ; ils retracent tous deux les moments clés de ce parcours mémoire. Enfin, un projet de documentaire télévisé sur le convoi 7909 est en développement avec le concours de FR3 Région.

Je tenais à partager ces différents éléments d'information avec vous tous. Car si nous avons pu sensibiliser le public et les médias à notre démarche, c'est aussi grâce à l'aide précieuse des différentes municipalités qui ont réservé le meilleur accueil à notre parcours mémoire. Votre présence aujourd'hui à Sarrebourg est la preuve avant tout de votre engagement et de votre fidélité.

Cette fidélité, nous la devons envers ces centaines de victimes du convoi 7909, parmi des millions d'autres, dont la dignité humaine fut broyée sous le poids de l'idéologie de haine et d'extermination portée par le régime nazi.

Notre monde contemporain fait face de nouveau à un déclin continu de la paix dans le monde, à une mise à l'épreuve de nos démocraties, avec de nombreux indicateurs clés qui précèdent les conflits majeurs et qui sont plus élevés qu'à tout autre moment depuis la Seconde Guerre mondiale.

Nous tous ici présents, public, associations et institutions publiques, devons nous comporter en sentinelles de la paix, en défenseurs des droits de l'homme et d'un monde où la dignité de chaque être humain est sacrée et inviolable.

Au nom de notre Amicale, je vous remercie encore de tout cœur pour votre présence en ce jour souvenir du 4 juillet. »

À noter que, plus tôt dans la journée, un hommage aux victimes du Train de la Mort avait également été rendu par l'union locale de la CGT, témoignant une fois encore de la profonde empreinte laissée par cette tragédie dans la mémoire collective.



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Les 100 ans de madame Andrée Gros-Duruisseau



Ce jeudi 14 août 2025, pour célébrer dignement les 100 ans de madame Andrée Gros, le préfet et la ville d'Angoulême lui ont réservé de belles surprises. Aucun invité ne manque. Monsieur le Préfet, Jérôme Harnois, s'est fait maître de cérémonie avec plaisir et humour, aux côtés du maire d'Angoulême, Xavier Bonnefont.

Madame Andrée Gros-Duruisseau détient la plus haute distinction de la Légion d'honneur.

« Tout s'est fait naturellement, le mot "résistance" n'existait pas encore. Il y a eu l'opportunité de la ligne de démarcation, qui passait près de chez mes parents, à 3 km. Les premiers prisonniers évadés sont arrivés à la ferme. Des Juifs ont suivi, et la "gamine" que j'étais leur a fait passer la ligne de démarcation. Et l'engagement a commencé. »

Elle se souvient des fausses cartes d'identité qu'elle allait chercher à vélo à Angoulême, dissimulées dans un carton sous des pommes. Avec émotion, elle évoque René Chabasse et le capitaine Jacques Nancy, chef de la section spéciale de sabotage. Aux côtés de ses parents, elle a réceptionné, caché des armes, transporté de faux papiers, aidée par son frère Edmond, résistant et réfractaire au STO.

Le 21 février 1944 marque une journée dramatique : René Chabasse décide d'accomplir une mission à haut risque, après la trahison d'un jeune camarade angoumoisin. Il avait dit : « *Ils ne m'auront pas vivant* », et René fut abattu à l'âge de 23 ans.

Les menaces se précisent : le 15 mars 1944, à 7 h 30, monsieur Duruisseau père réussit à s'échapper et prévient le groupe de Jacques Nancy. Les Allemands n'ont pas l'idée de fouiller la paille : ils ne trouvent ni parachutes ni armes. René Chabasse avait recommandé : *« Pas à la maison. »*

« Tout se précipite. Le dernier souvenir que j'ai de la maison, ce sont les pleurs de ma mère et de ma belle-sœur… puis la porte de la prison se referme derrière moi, et commencent les interrogatoires avec les coups, les gifles et le cachot. Je retrouve dans la cellule madame Nadaud… Je ne dirai rien… La prison va durer deux mois et cinq jours. Le cauchemar continue : je pars avec madame Nadaud et madame Noblet, mes futures "mamans de déportation", pour Romainville, puis destination Ravensbrück, puis Leipzig, du 20 mai 1944 au 13 avril 1945.

Le premier vrai camp de l'horreur commence avec Neue Bremm. Après trois semaines, c'est à nouveau la gare de Sarrebrück. De la gare de Furstenberg au camp de Ravensbrück, c'est une course effroyable, nous sommes escortées par les SS et les chiens. Je deviens le matricule 43069. Surtout, il faut que nous restions ensemble : madame Noblet, Marcelle et moi. Mais mes "mamans" vont disparaître dans les fours crématoires.

Puis c'est le block 12 à Leipzig, kommando de Buchenwald, où je deviens le 3330. L'enfer continue… Le 14 août 1944, j'ai 19 ans et ne veux pas mourir ! Il faut résister quand même. Les travaux sont beaucoup trop durs pour nous, et pourtant nous les faisons. Je pense sans cesse à ma famille, mais nous voulons avant tout VIVRE.

Le 14 avril 1945, la colonne de 4 000 bagnardes, dont 250 Françaises, part en direction de l'est : terribles marches de la mort, et enfin… la Liberté. »

Madame Gros a conservé ses « trésors » dans un grand sac de sport : un parachute, un costume de déportée jamais lavé, juste débarrassé de ses poux.

« Mes pieds ont été brûlés par la limaille de fer incandescente qui tombait lors des travaux. J'ai toujours la trace des souffrances dues à ces sabots d'une autre pointure. À mon retour, une voisine m'a dit : "Ah ! Vous avez été déportée ? Nous aussi, ici, qu'est-ce qu'on a souffert avec les sirènes et les alertes…" »

Puis madame Gros a accepté la présidence des Déportés de l'UNADIF-FNDIR de la Charente. Elle s'est démenée, tournée vers les jeunes : collégiens, lycéens, plus petits. Elle leur a consacré tout son temps, sans jamais apporter la haine ni trop de lamentations. L'important est de témoigner avec la vérité et de veiller à ce que rien ne soit déformé.

Un jour, une jeune lycéenne lui a demandé : *« Comment avez-vous fait pour tenir ? »* Madame Gros a répondu, avec dignité : *« Je ne sais pas… »* La jeune insiste : « *Pourquoi souriez-vous ? »*
« Pour ne pas pleurer. J'étais tellement désemparée… »

Ce jeudi est un grand moment, plein de belles surprises pour une dame très digne et très souriante, bien qu'émue.

Le maire d'Angoulême, Xavier Bonnefont, exprime son admiration et sa reconnaissance : *« Madame Gros a marqué l'histoire de notre département, avec une vie symbole de courage et d'engagement. »* Il lui remet la clé de la ville d'Angoulême. Le sénateur François Bonneau et madame Nicole Bonnefoy lui remettent une médaille au nom du Sénat. Ces surprises sont accueillies avec des

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

larmes de bonheur et d'émotion, mais ce n'est pas fini…

Le préfet, Jérôme Harnois, demande à madame Gros et aux invités de sortir dans la cour de la Préfecture pour planter un olivier « Andrée Gros » dans la cour d'honneur. Armée d'une pelle, madame Gros donne plusieurs coups efficaces pour finaliser la plantation, toujours souriante devant une assistance surprise et admirative.

Monsieur le Préfet, impressionné : *« Quand j'aurai des travaux de jardinage, je ferai appel à vous ! »*

Un grand honneur d'être présents, une grande reconnaissance pour une grande dame, et de beaux souvenirs partagés, avec beaucoup d'humilité et d'admiration :

« Grand merci, madame Gros, pour cet honneur et cette leçon de vie. »

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Profanation par destruction d'une stèle dédiée au Train de la Mort



Dans la nuit du dimanche 19 octobre 2025, à Montigny-Lengrain, près de Vic-sur-Aisne, le mur de la stèle dédiée au Train de la Mort a été volontairement détruit et la plaque commémorative dérobée.

La stèle et sa plaque avaient été dévoilées le 2 juillet 2024, à l'occasion du 80e anniversaire du convoi 7909, dans le cadre d'un trajet mémoire organisé du 2 au 5 juillet 2024, réunissant un groupe de 30 participants, tous descendants de victimes ou survivants du convoi.



L'acte de vandalisme a été aussitôt condamné par notre association à travers une publication sur notre page Facebook. L'événement a été immédiatement relayé par les médias régionaux et nationaux. Le ministère de l'Intérieur et la préfecture se sont saisis des faits et ont dépêché une enquête confiée à la gendarmerie de Soissons. Notre association a déposé plainte conjointement avec la ville de Montigny-Lengrain. L'enquête a permis de retrouver très rapidement les deux auteurs du délit. La plaque commémorative a été retrouvée intacte.

Les deux auteurs, mineurs, ont comparu le 2 décembre 2025 devant le juge des enfants auprès du tribunal judiciaire de Soissons. Ils ont reconnu les faits (destruction et vol) sans la moindre contestation, à l'exception des motivations, réitérant qu'ils avaient agi au cours d'une soirée alcoolisée et n'avaient absolument pas conscience de la portée hautement symbolique de la stèle et de la plaque. Ils ont exprimé à plusieurs reprises leurs regrets et présenté des excuses qui semblaient tout à fait sincères.

Le jugement a conclu que la destruction de la stèle et le vol de la plaque commémorative n'étaient motivés par aucun mobile politique ou religieux, et que ces deux jeunes n'avaient même pas eu conscience de détruire un monument aux morts. Tous deux ne présentent aucun antécédent judiciaire ni difficulté familiale ou scolaire.

Les deux jeunes feront l'objet de mesures éducatives judiciaires provisoires, accompagnées d'un volet de réparation (travaux d'intérêt général). Ils se sont engagés, à notre demande, à participer à la cérémonie commémorative du Train de la Mort à l'été 2026.

La stèle sera très prochainement reconstruite et une cérémonie sera organisée.

Rencontre exceptionnelle à Blois

Le 16 mars 2026, madame Lili Keller-Rosenberg Leignel, rescapée de la Déportation, sera reçue dans l'hémicycle de la Halle aux Grains à Blois. Tous les établissements scolaires du Loir-et-Cher, collèges et lycées, ont été conviés par l'Académie à participer à cet événement, en lien avec le Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont le thème de la session 2025-2026 est : « Fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1945-1948) ». Dans le cadre de ce travail de mémoire et de transmission auprès des jeunes générations, 620 élèves assisteront au témoignage exceptionnel de madame Lili Leignel, témoin parmi les derniers de cette période tragique.

HISTOIRE

La tragédie de la ferme de Richemont

Le 1er août 1940, le proviseur du lycée Michel Montaigne donne congé à ses élèves en raison de l'occupation des locaux par l'ennemi. Dans sa note aux familles, il exprime à peine dissimulé le souhait que ses élèves s'engagent en « résistance ». Les classes préparatoires restent en place, tandis que les autres élèves sont répartis dans les autres établissements de la ville.

Le lycée Montaigne peut prétendre au titre d'« École des Héros » : en effet, entre 1914 et 1918, six professeurs, trois surveillants, dix agents et cinq cents élèves sont tombés au champ d'honneur. Entre 1939 et 1945, trois professeurs et soixante-cinq élèves sont morts, fusillés ou déportés dans les camps de concentration.

Le 14 juillet 1944, une quinzaine d'adolescents âgés de 17 à 23 ans, élèves ou anciens élèves du lycée, composent le maquis de Saucats, regroupés dans une ferme abandonnée, la ferme de Richemont. Ce maquis, rattaché à l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), est commandé par François Mossé et comprend également trois soldats marocains, prisonniers de guerre évadés. La liaison avec la Résistance à Bordeaux s'effectue par l'intermédiaire de Jean Dietlin, frère de Daniel Dietlin. La plupart des jeunes sont candidats à Saint-Cyr, à l'École nationale d'Outre-Mer ou à celle de Médecine. Emplis d'espoir, ils savent que les libérateurs ont débarqué et avancent sans cesse. Leur mission consiste d'abord à recueillir des renseignements, repérer les emplacements de la DCA ennemie, signaler l'activité de la base aérienne de Mérignac et de la base sous-marine, puis, par la suite, à faire sauter les ponts ferroviaires afin de retarder la progression de l'ennemi vers la Normandie.

Dénoncés aux Allemands par l'imprudence de l'un des leurs, faiblement armés de douze mitraillettes et de quelques grenades, les jeunes maquisards sont attaqués par une cinquantaine de miliciens venus de la route de Barp (ouest) et une soixantaine d'Allemands venus de la route de Saint-Magne (est). Tenus en respect, les assaillants font venir un canon tracté de 105 mm depuis Labrède, ce qui met fin à la résistance des jeunes maquisards. Le lieutenant Mossé, qui commande le maquis, est tué dès le début de l'assaut. Un seul rescapé réussit à s'enfuir : Philippe Béguerie parvient à gagner la forêt, puis, après avoir attendu en vain au point de ralliement, rejoint plus tard le maquis d'Armagnac. Les jeunes maquisards sont achevés sur place, à coups de revolver, et dépouillés de leurs objets de valeur par les miliciens. Par précaution pour leurs familles, les résistants avaient brûlé leurs papiers personnels peu de temps auparavant.

Douze jeunes sont assassinés ce matin-là : Lucien Anère, Jean-Claude Bruneau, Guy Célérier, Daniel Dietlin, Jacques Glotz, Christian Huault, Roger Hurteau, François Mossé, Michel Picon, Jacques Rouin, Roger Sabaté et André Taillefer.

En fouillant dans la cendre et les décombres, les gendarmes retrouvent un livre encore lisible, le livre d'études de Jacques Rouin, où est inscrite la devise de Henri de Bournazel :

« Mon âme est à Dieu, mon corps à la France, mon honneur à Moi. »

Malgré l'interdiction des Allemands, douze tombes sont creusées par les habitants de Saucats le lendemain. Après la mise en bière, les gendarmes présents rendent les honneurs aux jeunes maquisards.

Le 20 avril 1945, un hommage leur est rendu dans le hall de la Faculté de Lettres de Bordeaux, puis le 21 avril 1945, à la cathédrale Saint-André.

En 1949, un mémorial est érigé à Saucats en l'honneur des treize maquisards victimes de cette barbarie. Le treizième corps est celui de Jean-Pierre Bouron, intercepté alors qu'il rentrait à la ferme avec le ravitaillement. Il est emprisonné au camp de Souge, où il meurt fusillé après avoir été torturé. Un jeune forestier italien, Moretto, totalement étranger au combat, est également fusillé à Souge.

Le 6 juin 1953, date anniversaire du débarquement allié en Normandie, le mémorial est inauguré par Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, M. André Lahilonne, préfet de Gironde (1951-1957), M. Lagouyète, maire de Saucats, et de nombreuses personnalités civiles, militaires et religieuses, ainsi que le recteur d'académie, le proviseur du lycée Michel Montaigne et une foule estimée à 5 000 personnes.

Leur mémoire est commémorée chaque 14 juillet au lycée Montaigne ainsi qu'au mémorial de Saucats.



Ce mémorial comporte, à gauche, la mention :
« Le 14 juillet 1944, en ce lieu même, dans la ferme de Richemont où ils avaient constitué une école de cadres au service de la Résistance française, en mémoire du massacre de la ferme de Richemont, aux Martyrs

de la Résistance dans le Sud-Ouest, treize jeunes hommes appartenant à l'élite intellectuelle de la Nation. »

À droite :

« Tombent sous les balles ennemies après trois heures de combat héroïque et inégal. C'est pour rappeler leur sacrifice et celui de tous ceux qui sont tombés pour la même cause que ce mémorial a été érigé. On l'a appelé le Signal, parce qu'il annonce et rappelle la détermination des hommes à perpétuer un idéal auquel ils veulent toujours croire. »

Le monument est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 22 avril 2005.

Architecte : M. André Mery-Riboulet.

Les travaux commencent en 1948 et se terminent en 1953, sur les ruines de la ferme de Richemont. Obélisque de 35 mètres de haut, sculpture de quatre panneaux de 8 mètres chacun, sur chaque face, symbolisant la Foi, le Courage, le Sacrifice et la Victoire.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

L'évacuation de Neckargerach et Neckarelz : un train immobilisé près d'Osterburken

Les camps du Neckar constituent un ensemble de camps de concentration nazis installés pendant la Seconde Guerre mondiale, en Allemagne, dans la vallée du Neckar, associés au complexe concentrationnaire de Natzweiler-Struthof. Créés en 1944 dans un contexte de main-d'œuvre forcée accrue pour l'industrie de guerre allemande, ces camps annexes accueillaient des détenus affectés à des travaux de construction et de production, notamment pour Daimler-Benz ou la Luftwaffe, au cœur de mines souterraines et d'usines camouflées dans la région.

Plus spécifiquement, les camps de Neckarelz (principal et annexe) et Neckargerach faisaient partie de ce réseau : le camp de Neckarelz, installé d'abord dans une école puis étendu à une ancienne gare, devint le nœud logistique le plus important dans la vallée pour l'exploitation des détenus, tandis que Neckargerach, ouvert en avril 1944, était situé sur le site d'un ancien camp du Reichsarbeitsdienst et rassemblait des déportés pour la construction et la logistique. Les conditions de vie y étaient extrêmement difficiles, aggravées par le surpeuplement et la précarité sanitaire, surtout à l'approche de la défaite nazie…

La libération des camps du Neckar : une attente entre espoir et angoisse

« En cette interminable fin d'hiver 1944-1945, mon père, André Bretout, ne pouvait pas savoir que Paris était libérée depuis le 25 août 1944… Il devait donc se demander pourquoi l'avance alliée pour les libérer était si lente, alors qu'à Compiègne, avant de quitter la France, tous avaient eu vent du débarquement en Normandie. Sur le terrain, en effet, la résistance allemande fut incroyable, et le rude hiver à la frontière franco-allemande avait joué contre les libérateurs. » [1]

En mars 1945, l'avance des troupes alliées précipite la chute du régime nazi et la fin des camps de concentration installés en Allemagne. Dans les camps de Neckarelz et Neckargerach, les détenus, très affaiblis et privés de soins, voient l'approche de la libération comme un espoir fragile. Les bombardements alliés se multiplient, frappant les infrastructures mais aussi le village de Neckargerach, qui sera partiellement détruit, sans que le camp lui-même ne soit touché.

Les détenus, privés d'informations fiables, vivent dans l'incertitude. Certains tentent d'obtenir des nouvelles auprès des travailleurs de la mine, au péril de leur vie, ou en dérobant des journaux allemands. Le moral remonte lentement, mais la discipline des soldats SS reste intacte, et la peur ne quitte pas les déportés. La population allemande, quant à elle, semble inquiète. Certains habitants commencent à quitter leurs foyers, sentant les combats arriver chez eux.

L'évacuation précipitée : marche de la mort et convoi fantôme

Fin mars 1945, l'ordre d'évacuation est donné :

- Les détenus les plus valides partent à pied, en colonne par cinq, pour Dachau. Nombreux sont ceux qui n'auront pas la force d'aller jusqu'au bout. Ceux qui atteindront finalement Dachau y trouveront un camp surpeuplé et ravagé par une violente épidémie de typhus. Ils seront libérés le 29 avril par l'armée américaine.
- Les plus faibles, les malades et les invalides sont regroupés pour un convoi ferroviaire, également à destination de Dachau. L'atmosphère est tragique : les wagons sont à ciel ouvert, la pluie ne cesse de tomber, et les paillasses sont trempées avant même le départ.

« Notre convoi, formé des éléments de Neckargerach (630 malades) et de Neckarelz (170 malades) – Duché de Bade – a été formé dans la nuit du 30 au 31 mars. Les grands malades et amputés ont été installés dans des wagons découverts sur des paillasses. Dans l'ensemble, très peu étaient vêtus, leurs couvertures prises à la hâte

HISTOIRE

constituant leur seul bagage.

Le train ainsi formé prit la direction de Stuttgart à 10 heures le 31 mars. À environ 30 km de notre lieu de départ, arrêt en plein air et attente. Quelques heures plus tard, le train a été dirigé sous un tunnel, où les malades ont passé la nuit. » (André Bretout) [2]

Les conditions de voyage sont atroces. Le train est immobilisé, tourne en rond, et s'arrête finalement près d'Osterburken, à une trentaine de kilomètres seulement des camps du Neckar. Les détenus sont coincés entre les lignes de combat, sous la menace constante des bombardements et des obus. Dans le tunnel d'Oberschefflanz, les SS envisagent même de brûler le convoi avec le wagon-citerne d'essence, mais des médecins allemands, à bord d'un train sanitaire lui aussi bloqué dans le tunnel, empêchent les gardiens d'exécuter leur sinistre projet.

« Je pense que peu de détenus ont été au courant de cette histoire, qui aurait pu se terminer en un drame terrible. Peut-être ai-je été le seul à comprendre ce qui venait de se passer. » (professeur Francis Rohmer)

Les détenus passent des jours dans l'attente, affamés, exposés au froid et à la pluie, entendant parfois des cris de douleur ou des hurlements provenant des wagons voisins. Les gardiens, eux, sont de plus en plus nerveux, certains disparaissent, d'autres se montrent plus menaçants, mais leur emprise diminue peu à peu.

La libération : entre chaos et retrouvailles

Le 4 avril 1945, les troupes américaines occupent Osterburken. Les détenus sont libérés, mais le chaos règne. Les gardiens fuient, laissant derrière eux des wagons pleins de détenus affaiblis, des malades et des morts. Les rescapés sortent du train, découvrent de la nourriture et des vêtements dans un wagon réservé aux gardiens, et commencent à reprendre des forces.

« Quelques détenus encore valides partirent vers la petite ville qu'ils apercevaient au loin. Les Américains venaient d'occuper Osterburken, ils pourraient donc être secourus ! » [1]

Les plus malades sont transportés dans des camions de la Croix-Rouge vers des hôpitaux de la région, tandis que les valides s'organisent pour survivre. Un comité de libération, composé de résistants, est mis en place pour coordonner le ravitaillement, les secours et le rapatriement. Les détenus s'installent dans différents locaux (école, hôtel…) et même dans des maisons abandonnées, sous la protection des Américains.

« À Osterburken, la nourriture ne manque pas. Il est vrai que les habitants sont mis à contribution. Difficile de refuser quoi que ce soit à ces anciens bagnards de l'Allemagne nazie, de surcroît sous la protection des Américains. » [3]

Les anciens détenus se regroupent par nationalité, retrouvent des camarades, et commencent à reprendre des forces. Les Allemands sont fermement pris à partie pour aider à soigner les malades et à ensevelir les morts. Un hôpital de fortune est mis en place, des lits et des draps sont réquisitionnés.

Le retour : retrouver la liberté et la dignité

Le retour vers la France est long et difficile. Les détenus valides, pressés de rentrer chez eux, réquisitionnent des voitures, parfois avec l'aide « un peu forcée » de paysans allemands, et partent par leurs propres moyens. Les routes sont dangereuses, mais la liberté est désormais leur seule motivation.

« Ils sont plusieurs à prendre cette initiative. Ils ne veulent plus attendre et choisissent de rejoindre la France par leurs propres moyens. La France qui n'est pas si loin que cela. Physiquement, ils s'en sentent capables. Et personne ne pourra les en empêcher. Maintenant qu'ils sont libres de leurs gestes, inutile de leur interdire quoi que ce soit. » [3]

À la frontière, ils sont accueillis par l'armée française, puis prennent le train vers leurs régions d'origine. Les retrouvailles sont émouvantes, parfois silencieuses, mais toujours marquées par une immense dignité retrouvée.

« Alors qu'il sortait de l'enfer, il redécouvre la beauté et la bienveillance. Il retrouve sa dignité d'homme […] Il est enfin chez lui. Il est tellement faible qu'il doit s'aliter aussitôt. Il retrouve son lit, tout étonné que l'on puisse s'enfoncer aussi profondément dans des draps. » [3]

Mais le retour n'est pas la fin de l'épreuve. Les séquelles physiques et psychologiques sont profondes. Certains détenus meurent peu après leur libération, victimes de leur gloutonnerie ou de complications liées à la malnutrition et aux maladies. Les épidémies, comme le typhus, continuent à sévir dans certains camps, même après la libération.

Les témoignages, les documents, et les objets conservés par les survivants deviennent des preuves essentielles de la barbarie nazie. Des comités internationaux s'organisent pour préserver la mémoire, créer des musées, et faciliter les rapatriements.

HISTOIRE

« Convaincu qu'il serait difficile de témoigner, sans preuves, de l'histoire et de la vie des déportés, [le comité international de Dachau] avait eu la présence d'esprit de récupérer tous les documents que les nazis n'avaient pas détruits, afin de montrer au monde civilisé les atrocités du monde concentrationnaire. C'est ainsi que fut créé à Dachau le premier musée. » [3]

Alicia GENIN,
avec les précieuses contributions de
Françoise PRIGENT
et **Joëlle DELPECH-BOURSIER**

Sources :

1. Récit « Mon père André Bretout, résistant de la première heure », rédigé par sa fille Françoise PRIGENT, née BRETOUT.
2. « À l'arrivée victorieuse des troupes alliées », témoignage d'André BRETOUT, déporté à Dachau, Neckargerach et Neckarelz.
3. *Avoir vingt ans à Dachau. L'histoire de mon père*, de Joëlle DELPECH-BOURSIER, éditions Tirésias, 2015.

Une photographie à identifier...



La photographie ci-contre montre un groupe de déportés libérés, après l'évacuation des camps de Neckargerach et de Neckarelz. Nous ne sommes pas certains du lieu ni du moment exact où elle a été prise, mais l'on voit que les déportés ont déjà repris du poids. Il est possible qu'elle ait été réalisée lors du retour en France, à Strasbourg, au moment de la séparation des groupes, certains remontant vers Paris, d'autres poursuivant leur route vers le Sud.

Joëlle Delpech Boursier, notre vice-présidente, y a reconnu avec émotion son père, le général André Delpech, en bas à gauche. Nous cherchons à identifier les autres déportés figurant sur ce cliché. Si vous pensez reconnaître l'un de vos aïeux sur cette photographie, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en informer.

La Mission Vaticane

Aide humanitaire chrétienne aux déportés, prisonniers et réfugiés à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Contexte et genèse

Alors que la Seconde Guerre mondiale se terminait, le sujet de l'aide aux personnes déplacées (prisonniers de guerre, civils requis et déportés des camps de concentration) s'imposa avec acuité. Les moyens faisaient défaut face à une situation complexe conjuguant impératifs militaires des Alliés, rapatriements massifs de nos prisonniers, transferts de réfugiés et situation sanitaire dramatique des déportés libérés. Créée par l'abbé Jean Rodhain, nommé par le général de Gaulle « aumônier des prisonniers et déportés » et chef de l'aumônerie catholique aux armées, la Mission Vaticane s'inscrivit dans ce contexte.

Anticipant de telles difficultés et soutenu par les principales autorités ecclésiastiques françaises, l'abbé Rodhain avait été reçu à Rome en octobre 1944 par le pape Pie XII afin d'organiser une mission d'assistance chrétienne auprès des déportés. Une lettre datée du 17 novembre 1944, signée par Mgr Montini (le futur pape Paul VI), substitut à la Secrétairerie d'État, autorisa officiellement ces « Missions Vaticanes ». Elle donnait un cadre au déploiement d'équipes pour secourir les déportés, les prisonniers et les réfugiés, sans distinction de confession ou de nationalité, dans les zones allemandes libérées par les Alliés début 1945.

De son côté, le Conseil représentatif des institutions juives de France souhaita en septembre 1944 faire appel au Vatican pour agir en faveur des déportés juifs.



En outre, l'abbé Rodhain obtint le soutien du ministère des Prisonniers de guerre, déportés et réfugiés en février 1945 (*« démarche interne de l'Eglise dont le gouvernement reconnaît l'intérêt en donnant une lettre de mission »*). Le ministère fournissait dix camions, 300 tonnes de colis et des médicaments. L'aumônerie catholique aux armées fournissait le reste, financé notamment à partir de dons, et recrutait les volontaires.

L'abbé Rodhain incarna cette mission avec énergie, après son engagement auprès des prisonniers de guerre. Créateur de la revue *Messages*, il fut reconnu pour son charisme et sa ténacité à obtenir des autorités la possibilité d'aider les travailleurs forcés et les prisonniers.

Organisation et déploiement de la Mission Vaticane

À partir de la Mission de Rapatriement créée en mars 1945, rue du Cherche-Midi à Paris, l'abbé Rodhain recruta plusieurs dizaines de volontaires issus de la Résistance ou ayant un parent déporté. La Mission Vaticane recensait ainsi des prêtres, des aumôniers militaires, des médecins, des infirmières, des conducteurs et des interprètes. Un aumônier avait été désigné en tant que responsable pour chaque zone d'occupation française, anglaise et américaine.

Parti de Paris le 12 avril 1945 avec dix camions battant pavillon aux armes pontificales, le convoi principal se scinda en trois groupes :

• Le groupe nord, dirigé par le RP Dubarle, vers Bergen-Belsen (un camion) ;

• Le groupe central, dirigé par l'abbé Rodhain lui-même, vers Buchenwald (cinq camions) ;

• Le groupe sud, dirigé par le RP Gamet, couvrant vers Munich les camps de Dachau et Mauthausen (quatre camions).



En outre, des « missions volantes » parcoururent les territoires libérés depuis Milan jusqu'à Varsovie, tandis que des missions étaient dédiées à des groupes nationaux (Ukrainiens, Italiens, Yougoslaves, Lituaniens). Divers lieux d'internement furent visités pour recenser leurs occupants. Des « missions d'accueil et de recherche » fonctionnèrent dans plusieurs grandes villes comme Berlin, Hambourg, Linz, Prague ou Cologne.

Les hôpitaux et infrastructures de soins



Dans les zones libérées, la Mission Vaticane travailla en étroite collaboration avec les armées alliées. Dès la fin du mois d'avril 1945, elle mit sur pied des structures hospitalières pour accueillir les déportés survivants gravement malades et épuisés.

Dans la 2e zone américaine, quatre hôpitaux furent rapidement créés par le groupe sud (35 personnes) : Vaihin-

gen-sur-l'Enz, Dachau, Allach et Mauthausen. Trois autres suivirent : Grossachsenheim, Bietigheim et Freudenthal. À titre d'exemple, un hôpital fut créé en deux jours à Dachau, au sein de la baraque 79, située à l'extérieur du camp de détenus, non loin du sinistre *Block X*. Il recensait une lingerie, un office, un bureau et deux salles de 64 et 56 lits. Quatre religieuses Franciscaines missionnaires de Marie, dont l'une était médecin et responsable de l'hôpital (« Mère Toubib »), apportèrent une présence réconfortante aux déportés.



Ces établissements assuraient des soins intensifs, parfois confiés à des religieuses des ordres hospitaliers, à l'égard de malades en provenance des camps de concentration ainsi que des camps de réfugiés. L'hôpital de Bietigheim, par exemple, portait l'inscription « Mission Vaticane – Section française », illustrant la présence française dans cette œuvre humanitaire. Les liaisons routières, parfois très longues, étaient assurées par de jeunes conductrices de la Mission Vaticane, titulaires du permis poids lourd.

Le groupe sud du RP Gamet organisa le transport de déportés malades vers l'hôpital de Lindau (ouvert par la 1ère armée française et plus grand hôpital militaire français) et leur rapatriement par avion militaire vers la France.



Des équipes médicales et paramédicales mixtes (aumôniers, religieuses, infirmières, assistantes sociales) soignaient les traumatismes physiques et moraux et contribuaient à rapprocher des personnes déplacées dans des situations parfois inextricables. Elles offraient une assistance spirituelle aux personnes qui le souhaitaient.

Témoignages et portée de la Mission Vaticane

Dans les camps libérés et les hôpitaux, les membres de la Mission Vaticane travaillaient dans des conditions difficiles mais avec une immense détermination. À Bergen, le RP Dubarle fut même nommé « officier de rapatriement ». Les témoignages recueillis illustrent la reconnaissance envers la Mission Vaticane pour les soins, la compassion et l'aide matérielle prodigués aux déportés. Un survivant de Dachau, le RP Valton, décrira un *« incessant dévouement, une lutte désespérée (plasma, sérum, sulfamides) contre l'épuisement des pauvres organismes vidés, le travail obscur demandé aux infirmiers pour le ravitaillement et tant de dysenteries terribles ».* M. François Bertrand, rescapé du terrible convoi d'avril 1945 en provenance de Buchenwald, écrira : *« merci pour les soins, sans vous je ne serais pas vivant ».*



La Mission Vaticane a également contribué à reforger un lien humain et moral au profit d'êtres déshumanisés par le système concentrationnaire nazi. Elle a ainsi organisé des liens avec les familles en France. Parallèlement, les déportés français décédés au camp de Dachau furent recensés à partir des fichiers du camp, afin que ces listes puissent être transmises sans délai à Paris, au bénéfice des proches en attente de nouvelles (*« liste des victimes françaises faite par l'aumônerie des prisonniers de guerre « mission vaticane » à Dachau en août 1945 »*, Archives nationales).

La Mission Vaticane dans un cadre de solidarité internationale

Enfin, il est important de souligner que la recherche de disparus, l'aide sanitaire et psychologique aux personnes déplacées et leur rapatriement furent le fruit d'une mobilisation collective étendue. La Mission Vaticane s'inscrivait dans un dispositif de secours aux déportés et prisonniers, en complémentarité d'autres organisations humanitaires, visant à redonner dignité et vie aux rescapés des camps nazis. Elle coopérait étroitement avec les organisations françaises et étrangères présentes sur le terrain, au sein d'un réseau de soutien à vocation interconfessionnelle, humanitaire et internationale comme l'UNRRA.

Parmi elles, l'Escadron Bleu, initiative française de secours menée notamment par Madeleine Pauliac, joua un rôle crucial dans l'aide aux déportés et aux victimes des camps en zone allemande libérée. De même, les Croix-Rouge nationales – française, américaine, internationale – apportèrent une aide médicale, logistique, et alimentaire essentielle aux rescapés des camps.

La Mission Vaticane se termina officiellement le 28 août 1947. Une lettre apostolique remercia l'ensemble

HISTOIRE

de ses membres pour leur dévouement et les sacrifices silencieux consentis, appelant de ses vœux un prompt rétablissement pour ceux et celles qui étaient tombés malades. Après cette période intense, elle deviendra le Secours Catholique.

Stanislas de CHERGÉ
et **Alicia GENIN**

À lire en complément de cet article : biographie de Noëlle de Chergé, née Michaut, jeune volontaire qui participa à la Mission Vaticane de Dachau. Voir immédiatement après cet article, en pages 13 et 14 de ce bulletin.

Sources principales :

• *Quand les Alliés ouvrirent les portes…*, Olga WORMSER-MIGOT, Éd R. Laffont, 1956.
• *La Libération et le rapatriement des déportés*, H. LAFFITE et P. BOURGEOIS, Communication du 26 octobre 1985, Société française d'histoire de la médecine.
• François BERTRAND, déporté à Buchenwald, mle 139865, *Les Forums de l'Histoire*, Éd Héraclès, 2001.
• Travail universitaire sur les différentes Missions Vaticanes lancées en Europe libérée en 1945, élaboré par Mme Catherine POUJOL, *Missions vaticanes et de rapatriement*, Revue d'Histoire ecclésiastique, 2010.
• *Entre guerre et paix : Edmond Michelet et la libération du camp de Dachau (29 avril-27 mai 1945)*, Hélène SAY, Actes du Congrès Perpignan, Éd CTHS, 2013.
• *La Baraque des Prêtres*, Guillaume ZELLER, Éd Taillandier, 2015.
• Journal *La Croix*, édition du 27 janvier 2020, *Jean Rodhain : l'expérience de la guerre*.
• Rapport « Missions vaticanes » de l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre, 120, rue du Cherche-Midi, Centre National des Églises de France, 7 juillet 1946 ; www (PDF) Missions vaticanes et missions de rapatriement (France-Allemagne, 17 janvier 1944 – 28 août 1947).
• Témoignage du RP Louis VALTON, sj, résistant déporté en août 1942. Bulletin 16-17-18 de décembre 1947 de l'Amicale de Dachau (In bulletin n°756 de juillet-octobre 2021).
• *La Mission vaticane au camp de concentration de Dachau*, Stanislas de CHERGÉ, d'après un récit de sa mère Noëlle de Chergé, née Michaut, 2022.

Crédits iconographiques : Noëlle de Chergé, née Michaut, 1945.

BIOGRAPHIES

Noëlle de CHERGÉ, née MICHAUT



Noëlle Michaut, née le 23 décembre 1923 à Baccarat, est décédée à Boulogne le 5 août 2007, veuve du colonel Alain de Chergé, mère et grand-mère épanouie. Son père, Pierre Michaut, croix de guerre 1914-1918 à Verdun, appartenait au réseau d'évasion d'aviateurs alliés *Comète*, de même que sa sœur aînée Simone et sa mère Marguerite, née Vautrin. Cette dernière appartenait, avec ses deux fils Édouard et François, au réseau *Cohors Asturies*. Arrêtés en mai 1944, Édouard et François seront déportés à Buchenwald, d'où ils reviendront. Ils écriront l'ouvrage *Esclavage pour une Résurrection* (Éd du Cep, 1945).

Noëlle Michaut, homologuée sous-lieutenant à l'âge de 22 ans, a reçu la croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent le 7 février 1949, des mains du RP Riquet, ancien déporté : *« successivement agent de liaison et secrétaire de deux réseaux, a toujours fait preuve au cours des missions dangereuses qui lui ont été confiées en territoire occupé par l'ennemi des plus belles qualités de sang-froid, de courage et d'abnégation »*. Outre le réseau *Comète*, elle a diffusé la presse clandestine *Témoignage Chrétien* du RP Chaillet, déclaré « Juste », et confectionné de faux papiers d'identité. Elle a rejoint l'*Organisation de Résistance de l'Armée*, agent de liaison du lieutenant de Poix, déporté à Neuengamme et mort pour la France. Elle a rallié le réseau *Vedette/Phratrie* du BCRA (*« en tant que chiffreuse et agent de liaison, a donné au cours de multiples missions pleine et entière satisfaction à son chef de réseau »*) et participé à la Libération de Paris (*« hep, portez ce billet bld Saint-Germain ! »*).

Noëlle Michaut avait rejoint en mars 1945 la Mission de Rapatriement de l'abbé Rodhain, aumônier des prisonniers et déportés, *« pour accueillir tous ceux qui*

BIOGRAPHIES

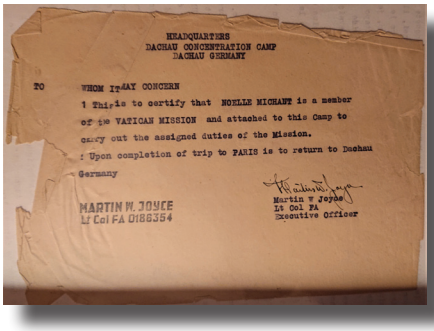
rentraient par les gares ». Devenue Mission Vaticane, ses quelques70 volontaires, issus de la Résistance ou ayant un parent déporté, reçurent une formation médicale pour ceux qui n'étaient pas des soignants professionnels. Ils partirent de Paris le 12 avril 1945 afin de secourir les déportés en Allemagne. Après la traversée du Rhin, Noëlle Michaut fit partie du « groupe sud » du RP Gamet, dirigé vers Munich et Mauthausen.

Sa première épreuve fut le camp de la mort de Vaihingen-sur-l'Enz, *« où presque tous les captifs étaient morts »* et où Noëlle Michaut constata avec douleur qu'un homme jeune *« peut mourir sans être malade simplement à cause d'une anémie totale »*. Puis son groupe rejoignit d'urgence le camp de concentration de Dachau le 2 mai, au terme d'un voyage éprouvant via des régions dévastées et hostiles.

La deuxième épreuve fut, à son arrivée à Dachau, où elle restera jusqu'au 18 septembre 1945, l'atroce découverte du train de la mort arrêté à l'entrée du camp. Sachant que, parmi les 39 wagons emplis de morts et de mourants en provenance de Buchenwald, pouvaient se trouver ses deux frères, il est difficile d'imaginer son inquiétude. Heureusement, elle apprendra que ses frères ne s'y trouvaient pas.

L'équipe de Noëlle Michaut (Dr Marsault, Mmes Pompon et de Valbray), confrontée au spectacle de la barbarie nazie (*« nous découvrions tout : la mort, la souffrance, l'horreur, l'héroïsme, l'homme nu, dysentérique, typhique, fou, mourant, en tas de cadavres »*), recensa les déportés dans les Blocks et leur donna des soins à l'hôpital créé dans la baraque 79 (deux salles de 64 et 56 lits), dirigé par la « Mère Toubib ». *« Avec un pinceau, pendant des heures, j'ai passé sur des corps couverts de plaies, de pustules, de boutons suspects, une espèce de liquide blanc qui, s'il ne les soignait pas, les soulageait spectaculairement. On m'appelait de tous côtés : « Schwester Bitte ! » et j'arrivais avec mon pinceau. »* Dès le 18 mai, Noëlle Michaut, titulaire du permis poids lourd, organisa un convoi de malades vers Lindau et peu à peu vers trois autres hôpitaux créés à Grossachsenheim, Bietigheim et Freudenthal.




HEADQUARTERS
DACHAU CONCENTRATION CAMP
DACHAU GERMANY

TO WHOM IT MAY CONCERN

1 This is to certify that NOELLE MICHAUT is a member of the VATICAN MISSION and attached to this Camp to carry out the assigned duties of the Mission.

2 Upon completion of trip to PARIS is to return to Dachau Germany

MARTIN W. JOYCE
Lt Col FA 0186354

Martin W Joyce
Lt Col FA
Executive Officer

Siégeant brièvement au Comité national français du camp, Noëlle Michaut se consacra à la copie du fichier du camp à l'aide d'une machine à écrire « organisée ». Les Archives nationales font état de ces listes transmises aux familles (*« liste des victimes françaises faite par l'aumônerie des prisonniers de guerre « mission vaticane » à Dachau en août 1945 »*). Mais le RP Riquet, rencontré dans le camp, lui apprit l'issue tragique des membres de son réseau (*« il m'a entraînée en pleurant dans la baraque que les prêtres regroupés à Dachau avaient transformée en chapelle »*).

Épuisée, Noëlle Michaut aura la joie de revoir à son retour ses deux frères rescapés. Elle écrira aux familles de déportés. Puis elle gardera le silence, active au Bureau d'aide sociale de la Ville de Paris. C'est en 1995 qu'elle livrera, émue, ses souvenirs à ses trois enfants (« L'Occupation », « l'arrestation de mes frères », « la Mission Vaticane »), accompagnés d'un simple message : l'amour de la Patrie.

Stanislas de CHERGÉ,
fils de Noëlle Michaut

Michel CHAUVIN et Paul GOFFENY



Michel Chauvin et Paul-Alphonse Goffeny sont deux aviateurs engagés pendant la Seconde Guerre mondiale dans la lutte contre l'ennemi et l'occupation. Ils sont unis par la tragédie de leurs destins communs.

Michel Chauvin naît le 14 avril 1924 à Rabat (Maroc). À l'âge de 19 ans, il rejoint la Marine nationale et devient radiotélégraphiste-mitrailleur volant au sein de la Flottille 4F, stationnée sur la base de Cognac. Il participe à de nombreuses missions et reçoit la Médaille militaire ainsi que la Croix de guerre.

Paul Goffeny naît le 27 août 1907 à Carnac (Morbihan). Plus âgé que Michel, il possède une expérience de vol déjà affirmée. Officier des équipages, il commande les avions de la Flottille 4F. Paul est marié et père de famille. Il est décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille mili-

BIOGRAPHIES

taire et de la Croix de guerre pour ses actions au cours du conflit.

Le 1er janvier 1945, Michel et Paul prennent place à bord d'un Douglas SCBD Dauntless en mission au-dessus de la poche de Royan. Au cours d'un piqué visant une cible allemande, une bombe mal armée explose prématurément à bord de l'appareil.

Michel Chauvin et Paul Goffeny sont tués sur le coup. Aujourd'hui, ils reposent ensemble dans le carré militaire du Souvenir français à Royan.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Charles LAIR



Charles Lair naît le 27 janvier 1913 à Tulle (Corrèze). Prêtre et enseignant, officier de réserve spécialisé en radiogoniométrie, il participe aux combats sur le front d'Alsace et obtient deux citations. Démobilisé en 1940, il est nommé vicaire à Allassac, puis à la cathédrale de Tulle.

Charles Lair est contacté à plusieurs reprises par un agent du réseau Alliance pour jouer le rôle de « boîte aux lettres ». Il devient ainsi agent de transmissions pour un sous-secteur de la région Centre, sous le matricule « A204 », dans le réseau « Asile-Abri ». Il entrepose des courriers chez lui ou dans l'église et installe un émetteur dans le clocher de la cathédrale, d'où il transmet les messages au responsable local du réseau, Louis Lemaire.

Charles Lair est arrêté le 20 février 1943 lors d'une perquisition à son domicile, où la police découvre des plans de dépôts de carburants et des rapports contenant des informations militaires destinés à un responsable du réseau. Incarcéré à la prison de Limoges et torturé, il est transféré à la prison de Kehl, puis à celle de Freiburg-im-Breisgau (Bade-Wurtemberg, Allemagne). L'acte d'accusation pour espionnage au profit d'une puissance ennemie est transmis le 18 novembre 1943 au tribunal de guerre du Reich, qui lui attribue la classification « NN » (*Nacht und Nebel*, « Nuit et Brouillard »).

Charles Lair est jugé le 2 février 1944 par le 3e sénat (chambre) du tribunal, présidé par le juge Karl Schmauser, et condamné à mort. Le jugement est confirmé le 2 mars 1944 par l'amiral Bastian, président du tribunal, et le recours en grâce étant rejeté, Charles Lair est transféré à la prison de Ludwigsburg.

À l'aube du 23 mai 1944, seize détenus, dont Charles Lair, sont réveillés plus tôt que d'habitude et écoutent courageusement le jugement qui leur est lu en allemand et en français. Après avoir vu un prêtre et, pour l'un d'eux, un pasteur protestant, ils sont conduits en camion dans une clairière située à 3 km de Ludwigsburg.

Selon le Mémorial d'Alsace, tandis qu'ils sont liés aux poteaux d'exécution, ils font preuve d'un extraordinaire sang-froid et s'interpellent en criant « À très bientôt au ciel », puis la salve retentit au moment de l'« Amen » du Pater prononcé par le prêtre.

Leurs corps sont aussitôt placés dans des cercueils et inhumés au cimetière de Ludwigsburg.

Une rue de Brive-la-Gaillarde et une rue de Mallemort-sur-Corrèze portent son nom.

Michèle JUBEAU-DENIS

René LAROCHE

L'un des derniers survivants des Anciens de la Centrale d'Eysses est décédé le 12 mars 2023.



René Laroche naît le 6 août 1924 à Ambérac (Charente). Cultivateur à Montignac, il incendie des ballots de paille destinés à l'Allemagne lorsque la guerre éclate, alors que les restrictions se multiplient.

En juillet 1943, il rejoint le maquis des « Sangliers » à Saint-Alvère (Dordogne), un maquis de l'Armée secrète dirigé par « Mireille » (Mojzsez Goldman). Au sein de ce maquis, René Laroche participe à des récupérations d'armes, à l'enlèvement d'un stock d'essence le 20 septembre 1943 à Bergerac, ainsi qu'à la récupération de vêtements le 28 septembre dans un chantier de jeunesse.

René Laroche est arrêté le 20 octobre 1943 avec ses camarades par les GMR (Groupes mobiles de réserve). Il est incarcéré à Périgueux, puis transféré à la prison de Limoges. Jugé, il est condamné le 7 février 1944 par la section spéciale de la Cour d'appel de Limoges.

Le 10 février 1944, il est transféré à la Centrale d'Eysses avec 34 de ses camarades du maquis des « Sangliers ». Ils prennent une part active à la révolte de février 1944, qui se termine par l'exécution de 12 fusillés.

René Laroche et ses 1 200 compagnons sont livrés le 30 mai à la Division Das Reich, puis partent pour Com-

piègne, puis pour Dachau le 18 juin. À l'arrivée, il reçoit le matricule 73632. Transféré au Kommando de Kempten, il subit de graves blessures à l'acide.

En avril 1945, le kommando est évacué à l'approche des Alliés. Les déportés sont regroupés dans une carrière, face aux mitrailleuses installées par les SS, pour un massacre. Des déportés soviétiques se précipitent et maîtrisent les SS, sauvant le groupe. René Laroche est rapatrié le 10 mai 1945 et retrouve ses parents.

En janvier 1946, il intègre la SNCF, se marie en 1954 avec Huguette Cotard et a deux filles. À la retraite, le couple s'installe à Erquy, dans les Côtes d'Armor.

Très attaché à la mémoire de la déportation, René Laroche participe activement aux réunions, assemblées et activités commémoratives.

René Laroche était titulaire de la médaille de la Résistance française.

Merci à Gérard MICHAUT, secrétaire de l'Amicale d'Eysses, pour ces renseignements précieux.

Michèle JUBEAU-DENIS

Gabriel Elie NIEL

Gabriel Elie Niel est né le 1er février 1903 à Réauville, dans la Drôme. Il est le troisième enfant de Gabriel Auguste Niel, propriétaire-cultivateur, et d'Anastasie Chauvet, institutrice.

Bachelier en sciences, il s'oriente vers une carrière dans les travaux publics de l'État. Il effectue ses classes militaires à l'école militaire de Vincennes en 1923, puis reprend en 1924 un poste d'aspirant ingénieur adjoint des travaux publics de l'État à Montélimar.

Le 1er juillet 1925, il épouse Louise Carrère à Montélimar ; ils réunissent leurs familles le lendemain autour d'un déjeuner de fête. Leur première fille, Josette, naît l'année suivante. En 1929, ils déménagent à Cahors, 11 boulevard Gambetta. Leur deuxième fille, Simone, y naît et y décède la même année. Lorsqu'ils emménagent dans une villa située 50 rue Victor-Hugo (aujourd'hui 508 rue Victor-Hugo), ils la nomment *Villa Simone* en souvenir de ce drame intime. Viennent ensuite les naissances de Jacqueline en 1931, puis de Janine en 1932.

Gabriel Niel adhère au syndicat CGT, où il milite pour l'obtention d'outils modernes de travail.

Au sein de l'Association des anciens combattants, il affirme en 1932, au nom des jeunes adhérents, ses convictions pacifistes.

Initié à la franc-maçonnerie en 1927 à Montélimar, il rejoint à Cahors la loge du *Phare du Quercy,* dont il devient secrétaire. Il y côtoie le vénérable Lafargue, ainsi que Cyrille Vaissié, Paul Bondoux et Jean-Jacques Chapou (alias « capitaine Philippe »), qui s'illustreront plus tard dans la Résistance.

Durant la guerre, Gabriel est décrit comme « réfractaire à toute idée de défaite ». Au cours de l'exode, des témoins le voient, avec son admirable épouse, faire preuve d'un grand dévouement. Sa maison serait restée accueillante aux opprimés, qu'il aidait de cent manières : en leur procurant des ressources ou du travail, en leur trouvant un asile, en les munissant de faux papiers ou en favorisant leur fuite vers la Suisse ou l'Espagne.

Ina Doucet, née Puderbeutel en janvier 1924 à Meiningen, juive allemande immigrée, témoigna de l'humanisme de Gabriel Niel. En 1941, lorsqu'il repère dans le journal le nom de Puderbeutel parmi les élèves reçus au baccalauréat, il y reconnaît celui d'un ouvrier de la voirie. Il s'enquiert alors des conditions de vie de cette famille juive immigrée et fait en sorte de réaffecter le père aux archives des travaux publics du département, un poste moins éprouvant physiquement. Il demande à la jeune bachelière de venir donner des leçons de piano à ses filles à son domicile.

Le 18 septembre 1942, il adhère au mouvement « Libé-Sud » et devient également « Monsieur Hugo ». Il est alors ingénieur des Travaux publics de l'État, à la tête de la subdivision des Ponts et Chaussées de Cahors, et directeur urbain de la défense passive. Résistant « statique », il transmet à la Résistance lotoise des informations sur les déplacements d'unités allemandes, sous couvert de la surveillance de l'état des routes. Il s'emploie à soustraire du matériel militaire réquisitionné par les Allemands, qu'il dissimule notamment dans le château de Larroque. Il aurait délivré de fausses autorisations de circuler et de fausses cartes d'identité, et fourni la liste des terrains autour de Cahors pouvant servir aux parachutages et à l'aviation.

En février 1944, il est chef départemental du Lot pour le réseau de résistance Gallia, spécialisé dans le recueil et la transmission de renseignements à Londres.

Lorsqu'en avril 1944 les maquisards imaginent un plan pour investir Cahors en barque par le fleuve puis les égouts, il leur fournit les plans des bâtiments publics et des égouts. Ce projet est abandonné après sa révélation aux Allemands par un traître.

Le 12 mai 1944, M. Maureille Joseph est interrogé par la Gestapo ; il prévient Gabriel qu'il est compromis dans une affaire de camouflage de matériel militaire. Maureille envisage alors de fuir, mais Gabriel s'y oppose, estimant que « les Allemands, capables de tout, prendraient leurs femmes et leurs enfants pour otages ».

Le 13 mai 1944, Gabriel Niel est arrêté par la Gestapo de Cahors (probablement sur ordre d'Aloïs Iser). La villa Simone est perquisitionnée. Louise Niel ordonne alors à leur fille Joe de prendre le vélo et d'aller prévenir

BIOGRAPHIES

Ina de ne pas venir donner le cours de piano prévu.

Ce 13 mai 1944, Pierre Arnaubec, son neveu (fils de sa sœur Marie-Louise Niel), réfractaire au STO, est également arrêté.

« Interrogé » par la Gestapo, il est possible que Gabriel ait confirmé l'appartenance franc-maçonne de Cyrille Vaissié (selon les déclarations d'Aloïs Iser lors de son procès après-guerre).

Le 17 mai 1944, André Delpech est arrêté avec son ami René Vaissié, puis son père Cyrille. Le 19 mai, c'est André Vessières, commandant de gendarmerie, qui est arrêté, ainsi que le directeur des Postes. Le 30 mai, au tour de Pierre Méric et de Paul Bondoux.

Gabriel Niel et Pierre Arnaubec sont incarcérés à la prison Saint-Michel de Toulouse, tout comme les autres résistants précédemment mentionnés. Ils sont ensuite transférés, vraisemblablement en train, les 15 ou 16 juin, vers le Frontstalag 122 de Royallieu à Compiègne.

Le 1er juillet 1944, date de son 19e anniversaire de mariage, Gabriel Niel est appelé avec son neveu et regroupé avec d'autres prisonniers. Le 2 juillet au matin, les prisonniers sont rassemblés et conduits à pied à la gare. Sur le trajet, Gabriel ironise sur « ces congés payés offerts par les nazis ». Ils sont ensuite embarqués par cent dans des wagons à bestiaux. Gabriel, qui réussit à rester avec son neveu Pierre Arnaubec, se trouve également en compagnie du Dr Jacques Garnal dans le wagon dit « Garnal-Mamon ».

Avant le départ, alors que la chaleur étouffante de ce 2 juillet s'installe dans le wagon, Gabriel demande au médecin : « Jacques, crois-tu que nous pourrons tenir longtemps ? » Hélas, non. Gabriel meurt étouffé ce 2 juillet 1944 dans ce wagon, tout comme Pierre Arnaubec et 72 ou 73 autres malheureux. Ce transport restera dans les mémoires comme le « Train de la mort », en raison de plus de 500 décès parmi les quelque 2 200 déportés.

Lors des hommages rendus à Gabriel Niel à Cahors le 1er mai 1945, en présence du préfet, il fut affirmé qu'on « ne connaîtrait jamais tous les services rendus par Niel car il était extrêmement discret, secret même. Le plus souvent, il agissait seul. »

Il laisse endeuillées sa femme Louise et ses trois filles : Joe, Jacqueline et Janine.

Gabriel Niel reçoit à titre posthume la Légion d'honneur, la Médaille de la Résistance et le grade de lieutenant. La mention « Mort pour la France » est apposée sur son acte de décès.

En 1965, une rue de Cahors est rebaptisée à son nom.

Quant à Pierre Arnaubec, une rue de son village, Rosans, porte également son nom.

Mentionnons enfin le frère de Gabriel, René Raoul Niel, lui aussi ingénieur, résistant, déporté à Mauthausen et gazé à Hartheim.

Les informations retranscrites dans cette biographie proviennent notamment des archives familiales, du dossier de résistance de Gabriel Niel, d'articles de presse, des hommages prononcés en 1945 par M. Lafargue, le Dr Garnal et M. Maureille, de ceux prononcés en 2008 par M. Pierre Combes et M. Gourcault, ainsi que du témoignage d'Ina Puderbeutel recueilli le 26 mars 2019.

Adrien PEYRAC
Arrière-petit-fils de Gabriel Elie Niel

Philippe TOUREILLE

Philippe Toureille naît le 22 février 1921 à Fosses-Baleyssac (Gironde). Ses parents sont instituteurs.

Lorsque les Allemands arrivent à Bordeaux, Philippe décide de ne pas rester. Il part en tandem avec son frère vers Montpellier, en zone libre, chez leurs oncles et tantes. Il y commence des études de médecine. Après deux années, il rejoint les Chantiers de jeunesse, créés le 10 juillet 1940 par le gouvernement de Vichy.

Lorsqu'il apprend le décès de son père, âgé de 48 ans, il rentre à Bordeaux auprès de sa famille. Malgré quelques problèmes administratifs, il poursuit ses études de médecine à Bordeaux. Il entre alors dans la Résistance sous le nom de code « Cornichon ». Il fournit des renseignements aux Anglais sur les activités allemandes. À Bordeaux, il travaille pour le réseau « Gallia », un réseau de renseignements, dont il devient le responsable local. Il transmet notamment des informations à l'agent « Luc ».

Le 22 juillet 1944, Philippe doit rencontrer un nouvel agent, Lambert, pour organiser le travail au sein du réseau « Gallia ». Mais Lambert est arrêté avant le rendez-vous… et parle. Lorsque Philippe se présente place des Quinconces, Lambert s'y trouve accompagné de quatre hommes de la Gestapo, qui l'arrêtent immédiatement. Il est conduit au fort du Hâ, prison centrale de Bordeaux, où il subit des interrogatoires. Les Allemands cherchent à identifier le responsable du réseau, « Cornichon ». Son jeune âge le sauve : ils n'imaginent pas qu'il puisse s'agir de lui. Les interrogatoires cessent, mais le 5 août, Philippe apprend qu'il est condamné à mort. Le destin en décide autrement : le 9 août 1944, il est embarqué dans le « train fantôme » avec environ 700 résistants.

Le transport jusqu'à la gare se fait en camion. Après avoir attendu des heures en plein soleil, adossés à un mur, les prisonniers montent dans les wagons de ce dernier convoi de déportés quittant Bordeaux. Le train reste à quai pendant la nuit et ne part que le 10 août.

Connaissant bien la ligne Bordeaux–Toulouse, Philippe comprend rapidement que le train prend la direction de Montpellier. Les déportés sont entassés debout,

souffrant de la soif et de la fatigue. Une petite lucarne offre seule un peu d'air. À ses côtés se trouve un certain Pineberg, imprimeur à Arcachon, qui tente d'organiser la vie à bord.

Après un bref arrêt à Toulouse, le convoi traverse le quartier où vivent les grands-parents de Philippe. Il jette, devant la maison d'amis de ceux-ci, un petit mot : « Rien ne sera retrouvé. » Avant Nîmes, le train s'immobilise ; les Allemands ouvrent les portes. Puis le train repart vers Remoulins, où il arrive le 13 août à 5 heures du matin. Il ne repartira que le 17 août. Philippe constate que les gardes deviennent nerveux. Le 15 août, les Alliés ont débarqué en Provence : l'espoir renaît, mais les rations de pain et d'eau restent dérisoires.

À Remoulins survient une première victime : Léon Cigarroa, directeur de la Banque de France. Des détenus tentent de s'évader en ôtant des planches au fond du wagon, mais ils sont découverts et transférés dans un wagon à fond métallique. Raymond Champsel réussit à s'enfuir, mais, le lendemain, trois corps mutilés sont retrouvés le long de la voie.

Le 17 août au soir, le train repart. À Roquemaure, il s'arrête : la voie est coupée et la plupart des ponts sont détruits. Le 18 août au matin, les Allemands font descendre les prisonniers ; sans nourriture ni eau, ils marchent sous un soleil brûlant, traversant le Rhône sur un pont de bois endommagé par les bombardements — il sera détruit le lendemain. Les déportés parcourent 17 km à travers les vignes de Châteauneuf-du-Pape.

À Sorgues, près d'Avignon, un autre train les attend. Les habitants, malgré les interdictions, leur passent des cageots de fruits, des tomates et des seaux d'eau. Philippe tente de fuir, mais il est repris.

Dans la nuit, le train repart vers Lyon. À Pierrelatte, il est mitraillé par des avions alliés. Les prisonniers se jettent au sol ; les soldats fuient, abandonnant les wagons. Dans celui de Philippe, personne n'est blessé, mais ce n'est pas le cas des autres. La locomotive étant détruite, une autre est amenée. Le convoi repart vers Valence, où la Croix-Rouge les ravitaille. Une nouvelle tentative d'évasion échoue. Philippe se souviendra d'un arrêt dans une gare sombre où, en ouvrant les yeux, il lit un nom : Dachau.

À l'arrivée, les déportés sont accueillis par des SS aux insignes à tête de mort, accompagnés de chiens. Ils restent des heures sur la place d'appel. Ce 28 août 1944, 536 personnes sont enregistrées, dont 63 femmes. Philippe est affecté au block 21. Étudiant en médecine, il devient infirmier. Il soigne notamment son ami René Lafond, mordu par un chien des SS, en lui faisant un pansement à l'aide d'un simple rouleau de papier hygiénique.

Le 9 septembre, un convoi part pour Mauthausen, emmenant une partie des déportés du « train fantôme ». D'autres, Français et Tziganes, arrivent à Dachau. Victimes des poux, beaucoup contractent le typhus. Philippe travaille au *Revier*, au block 13, celui des tuberculeux, puis au block opératoire, où il voit opérer des coiffeurs et des bouchers. Malgré cela, sa présence en salle d'opération lui permet d'aider plusieurs compagnons, notamment René Lafond et Xavier de Bouventbarbe, qu'il opère d'un abcès au cerveau.

Le 29 avril 1945, le camp de Dachau est libéré. À son retour, Philippe ne pèse plus que 39 kg. Après quelques jours à Paris, il rentre chez lui et achève ses études de médecine. Il devient président de l'association des Anciens du réseau « Gallia », rédacteur en chef du journal *Les Forces Françaises Combattantes*, et membre actif de l'Amicale de Dachau.

Philippe Toureille s'éteint le 8 janvier 2017, à l'âge de 95 ans.

Il était Officier de la Légion d'honneur.

Nous avons eu la chance de le rencontrer, avec mes parents, lors d'un congrès organisé à Bazas (Gironde).

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Colonel Raymond TOURNIER



Fils d'un officier de l'Armée de l'air, Raymond Tournier naît le 12 février 1916 à Bermont, dans le Territoire de Belfort. Il devient orphelin et pupille de la Nation à 12 ans, après le décès de sa mère alors qu'il n'a que 3 ans, puis celui de son père, mort des suites des séquelles de la guerre de 1914-1918. C'est grâce à son oncle, aviateur dans l'armée, qu'il s'engage à son tour.

Militaire de carrière lui aussi, il est sergent-chef navigateur dans un groupe de bombardement stationné à Alep, en Syrie, où il suit les cours du peloton d'élèves officiers de réserve (EOR). Au moment de la déclaration de guerre, il participe à la seule mission de guerre de son groupe, le 16 juin 1940, sur l'île de Rhodes, mais l'armistice le contraint à cesser le combat.

Toujours en stage EOR, il refuse la défaite et commence à préparer son ralliement aux Forces françaises libres. Après avoir tenté de rejoindre la France libre à bord d'un avion Glenn Martin, il est emprisonné à la forteresse d'Alep, accusé d'attentat à la sûreté de l'État, et condamné à mort par la Commission d'armistice allemande de Beyrouth et le tribunal de Riom. Fin novembre 1940, après un

BIOGRAPHIES

mois d'emprisonnement, Raymond Tournier s'évade grâce à un camarade qui lui fournit des lames de scie dissimulées dans la couverture d'un livre. À l'issue d'une marche jusqu'à Mtouleh, il parvient à rejoindre les FFL en Palestine.

En Palestine, sous l'uniforme de la *Royal Air Force*, il est immédiatement engagé dans le combat au sein du *French Fighter Flight n° 2*, sous les ordres du capitaine Jacquier, avec pour mission principale la protection du canal de Suez et du port d'Haïfa. Il est ensuite affecté à la 2e escadrille du 39 Squadron, sous le commandement du lieutenant-colonel de Marnier, ce qui l'amène à participer aux opérations de Libye, où il intègre l'équipage du lieutenant Ezanno.

En septembre, Raymond Tournier est incorporé, dès sa création, au groupe de bombardement « Lorraine », avec lequel il prend part à la campagne de Libye jusqu'à l'automne 1942. En Libye, il reçoit une citation à l'ordre de l'Armée de l'air pour sa précision dans le bombardement des colonnes allemandes.

Le 20 décembre 1941, au cours d'une mission de bombardement du port de Benghazi, ses coéquipiers et lui abattent un Messerschmitt 109 F, piloté par le commandant Marseille, célèbre pilote allemand crédité de plus d'une centaine de victoires. Une autre fois, son avion s'écrase et Raymond Tournier est présumé mort : on lui décerne même une médaille à titre posthume. En janvier 1942, il participe également à la prise d'Halfaya.

Raymond Tournier passe ensuite, avec quelques volontaires, l'examen d'aspirant à Gambut (Libye). Reçu second, il est nommé aspirant en octobre 1942.

Il rejoint alors à nouveau le groupe « Lorraine », rapatrié en Grande-Bretagne pour effectuer des missions sur le front de l'Ouest.

En avril 1943, il est promu sous-lieutenant et s'illustre, en octobre, comme officier observateur en effectuant des missions de bombardement de jour, en vol rasant, dans des conditions particulièrement dangereuses.

En janvier 1944, Raymond Tournier quitte le groupe « Lorraine » après avoir accompli 130 missions de guerre. Promu lieutenant, il réalise son premier vol comme élève-pilote, à l'école de Sywell, le 5 juin 1944. Il reçoit son brevet de pilote le 9 avril 1945 et se prépare à rejoindre de nouveau le groupe « Lorraine » en mai, lorsque toutes les opérations sont interrompues par la capitulation allemande.

Raymond Tournier termine la guerre avec le grade de lieutenant. Par la suite, amoureux d'une Cognaçaise, il est muté à la base aérienne de Cognac, où il reçoit ses galons de capitaine. Après deux ans passés à Gabès, en Tunisie, sur la base 158, il part combattre en Indochine où, fin 1954, il totalise 107 missions de guerre et plus de 356 heures de vol. Il sert ensuite en Algérie puis au Maroc.

Il fait valoir ses droits à la retraite en 1963, avec le grade de colonel, après un total de 280 missions et 5 000 heures de vol en opérations, et devient agent d'assurance à Cognac.

Raymond Tournier décède le 15 septembre 1998, à Cognac.

Commandeur de la Légion d'honneur ; Compagnon de la Libération ; Médaille Militaire ; Croix de guerre 39-45 (3 citations) ; Croix de guerre TOE (2 citations) ; Croix de la Valeur Militaire (2 citations) ; Médaille de la Résistance ; Médaille des Évadés ; Médaille Coloniale, avec agrafes Libye, Indochine

Le mercredi 26 novembre 2025, à 18 h, à Cognac, une cérémonie est organisée en l'honneur de Raymond Tournier. Madame Pierrette Dubois, présidente du comité de Cognac de la Société des membres de la Légion d'honneur, est à l'initiative de cet hommage, auquel participent le maire et de nombreuses personnalités, des militaires de la base aérienne de Cognac, la famille de Raymond Tournier, le colonel Amaury Colcombet, commandant la base 709, ainsi que le général d'armée Thierry Burkhard, délégué national de l'Ordre de la Libération, sans oublier la présence de nombreux jeunes, notamment ceux de l'Escadrille Jeunesse et des scouts, porteurs de flambeaux.

Michèle JUBEAU-DENIS

NOS PEINES

- **Mireille DUMONTIER** nous a quittés le 26 décembre 2025. Elle était veuve de Claude DUMONTIER (matricule 72520 à Dachau).
- **Josette ITIÉ** nous a quittés le 8 août 2025 dans sa 104e année. Elle était veuve de Paul ITIÉ (matricule 76788 à Dachau).
- **Claude LELEU**, sympathisant, s'est éteint le 1er novembre 2025 à l'âge de 83 ans.

L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères et respectueuses condoléances à leurs proches.

ADHÉSION

DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Madame, Monsieur : …….....
Date de naissance :
Adresse : …….....
Tél. : ……. Adresse mail : …….....

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos (précisez son nom et matricule) :
 - Épouse/veuve ☐
 - Enfant ☐
 - Petit-enfant ☐
 - Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2e, 3e et 4e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

Commission Paritaire de presse n° 0615 A 07346 - Rédactrice en chef : Sandra Quentin -
Directeur de la publication : Dominique Boueilh - N° ISSN : 1779-3459 - Impression : Atelier Florigan